

★ GRAND PRIX TCS ★



Conditions générales

Par son engagement, le participant accepte de respecter les conditions générales et de se conformer aux observations des commissaires et de la direction de la manifestation. Le Grand Prix TCS est une démonstration pour votre plaisir et celui du public. Le but est de présenter l'histoire de l'automobile, telle qu'elle était lors de manifestations sportives. Il ne s'agit pas d'une course, mais d'une présentation de véhicules de compétition historique d'exception. Les manches ne sont pas chronométrées. Le tracé du parcours permet de faire rouler les véhicules dans des conditions attractives pour tous. Le participant donne son consentement au TCS pour les droits à l'image.

La démonstration se fait sous les conditions de la loi sur la circulation routière (LCR).

Le participant est détenteur du permis de conduire pour la catégorie du véhicule inscrit et piloté pendant la durée de la manifestation. Les véhicules reconnus conformes lors du contrôle technique sont les seuls autorisés à rouler. Un échange du pilote après les vérifications administratives n'est pas autorisé. Le pilote roule exclusivement avec le véhicule qu'il a inscrit et présenté au contrôle technique.

Lors du contrôle technique si le véhicule n'est pas accepté le montant de l'inscription ne sera pas remboursé.

Chaque participant circule sous sa propre responsabilité. **L'organisateur (la section vaudoise du TCS)** décline toute responsabilité vis-à-vis des concurrents, conducteurs, aides et tiers, pour les dommages causés aux personnes et aux choses.

En cas de non-respect des conditions générales, le participant pourrait se voir exclure de la manifestation.

L'organisateur ne pourra en aucun cas être reconnu responsable en cas de dégâts, de disparition de bien ou de véhicule de participant, etc. De par sa participation, le pilote renonce aux demandes de prétentions pénales ou civiles vis-à-vis de **l'organisateur**, son personnel, aides ou bénévoles. **L'organisateur** ne peut garantir aux pilotes de rouler. Il se réserve le droit d'annuler tout ou une partie des manches pour des raisons météo, de sécurité ou indépendantes de sa volonté. Aucun dédommagement ne sera versé par **l'organisateur**.

Avant de rouler, il est obligatoire :

- d'avoir pris connaissance et signer les conditions générales
- de signer le règlement particulier avant le départ
- de porter un casque
- une combinaison ou pantalon et manches longues (au minimum)
- de se présenter aux contrôles administratif et technique
- d'avoir le numéro de départ collé aux endroits prévus
- d'assister aux différents briefings du samedi et du dimanche

Il n'y a pas d'obligation :

- de présenter la licence de compétition
- de présenter les papiers d'homologation

En cas de litiges, seules les conditions générales en français font foi. Le for juridique est à Cossonay.

Lu et accepté

Lieu :

Date :

Nom :

Prénom :

Signature :